

Vaccinations obligatoires

selon les textes en vigueur

Les justificatifs sont exigés à la Rentrée (photocopies au nom de l'élève
et classe)

★ Pour les classes de :

- **Bac pro soins et services à la
personne**

- **1- DIPHTERIE –TETANOS –POLIO**
: Dates et numéros de lots
- **2-BCG** (recommandé)
Date
- **3-ROUGEOLE/RUBEOLE** (recommandé)
Dates

ET

- **4-HEPATITE B** (Obligatoire pour les stages auprès des adultes non autonomes et dans certaines crèches)
- Obligatoire pour la poursuite d'études en paramédical

Dates et numéros de lots (deux injections à un mois d'intervalle, puis un rappel 6 mois après la 1^{ère} injection.)